

marches-securises.fr

PUBLICATION

**ÉTABLISSEMENT**

**Ville de Chartres (28)**  
Place des halles  
28019 Chartres

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE****TRAVAUX****Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Ville de Chartres (28)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 21280085800012

**Code postal / Ville :** 28019 Chartres**Groupement de commandes :** Oui

Coordonnateur du groupement : Ville de Chartres

**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.c-chartres-marches.fr/>**Identifiant interne de la consultation :** 23V014**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** Service Marchés Publics - Tél : +33 237234064 - Mail : [marches.publics@agglo-ville.chartres.fr](mailto:marches.publics@agglo-ville.chartres.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Capacité économique et financière : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Capacités techniques et professionnelles : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 23 mars 2023 - 15:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Autorisée**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Oui**Critères d'attribution :** Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Affaire 23V014 : Requalification de la rue d'Allonnes et rue du Faubourg la Grappe jusqu'à la rue de Sours à Chartres y compris le Carrefour de l'avenue Mitterrand**Classification CPV :** 45233140**Type de marché :** Travaux**Description succincte du marché :** La présente consultation porte sur les travaux de requalification de la rue d'Allonnes et rue du Faubourg la Grappe jusqu'à la rue de Sours à Chartres y compris le Carrefour de l'avenue Mitterrand.

La nature et quantité des travaux de chaque lot et l'indication des besoins et exigences sont précisées dans le cahier des charges.

**Lieu principal d'exécution :** Ville de Chartres

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Oui

## **Section 5 : Informations sur les lots**

### **LOT :**

**Lot n°1 :** Voirie, réseaux divers (VRD)

La durée du marché débute à compter de sa date de notification jusqu'à la fin des garanties de parfait achèvement des travaux de chacune des phases de la tranche ferme ou le cas échéant jusqu'à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux de la tranche optionnelle n°1 affermie. La durée et les modalités de la garantie de parfait achèvement sont fixées à l'article 12 du CCAP.

**Classification CPV :** 45233140

**Lieu d'exécution du lot :** Ville de Chartres (28000)

### **LOT :**

**Lot n°2 :** Espaces verts

La durée du marché court à compter de sa notification jusqu'à la fin des garanties particulières – reprise de végétaux - de chacun des phases de la tranche ferme ou le cas échéant jusqu'à la fin de la garantie particulière – reprise de végétaux - de la tranche optionnelle n°1 affermie. La durée et les modalités de la garantie particulière – reprise de végétaux sont fixées à l'article 12.1 du CCAP.

**Classification CPV :** 45112710

**Lieu d'exécution du lot :** Ville de Chartres (28000)

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

### **Autres informations complémentaires :**

En complément du I.1, dans le cadre de cette procédure conjointe (convention de co-maîtrise d'ouvrage telle que précisée dans les documents de la consultation), la Ville de Chartres agit également pour le compte de Chartres Métropole - place des Halles - 28019 Chartres Cedex - code NUTS : Frb02 - courriel : marches.publics agglo-ville.chartres.fr - adresse internet : www.chartres-metropole.fr

Pour chaque lot, le marché fait l'objet d'un découpage en une tranche ferme – Requalification de la rue d'Allonnes et rue du Faubourg la Grappe jusqu'à la rue de Sours à Chartres et une tranche optionnelle n°1 - Création d'un giratoire au carrefour des rue François Mitterrand, Launay et d'Allonnes.

La tranche ferme de chaque lot est décomposée en 3 phases définies à l'article 1.4 du règlement de consultation.

Pour chaque lot, le pouvoir adjudicateur pourra confier ultérieurement au titulaire du marché, en application de la procédure négociée prévue aux Articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Chaque lot fait l'objet d'une condition d'exécution relative à l'embauche de publics prioritaires détaillée dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) selon les articles L.2111-1, L.2112-2 et L.2112-3 du Code de la Commande Publique.

Aucune visite sur site n'est prévue. Toutefois le pouvoir adjudicateur recommande vivement aux candidats de se rendre sur place par leurs propres moyens afin de pouvoir examiner les contraintes du site.

L'avis d'attribution relatif à cette procédure sera publié au JOUE.

Précisions sur les voies de recours :

Référé pré contractuel : articles L551-1 à 12 et R551-6 du code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat.

Référé contractuel : articles L551- 13 et suivants et R551-7 à 10 CJA, et pouvant être exercé dans les délais du R551-7 CJA.

Recours en contestation de validité du contrat - jurisprudence "Tarn et Garonne" pouvant être exercé par les tiers au contrat, sans considération de qualité, dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr> ».